

60,000 tonnes par semaine. Cela veut dire que les mines sont exploitées à petites journées, ou, en d'autres termes, que le chômage existe une partie du temps.

Q. Est-ce que les rapports que vous recevez indiquent le nombre d'heures de travail?—R. Non.

Q. Ne croyez-vous que le nombre d'heures de travail pendant lesquelles les hommes et les femmes se livrent à l'industrie fourniraient quelque indice au sujet du travail à petites journées?—R. Je crois personnellement que l'on devrait entreprendre quelque chose en ce sens, mais nous ne sommes pas responsables de la compilation des chiffres.

Q. Je le sais, mais je vous sou mets la suggestion parce que vous avez de l'expérience dans la compilation de données et de statistiques.—R. Il serait possible d'obtenir des chiffres qui se rapportent au chômage partiel.

*M. Woodsworth:*

Q. J'allais vous demander si vous disposez de moyens suffisants pour vous tenir au courant du travail saisonnier au Canada et si l'on a tenté de se renseigner en l'espèce?—R. La question n'a pas été étudiée en détail, monsieur Woodsworth, mais l'on a étudié la question quelque peu. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, la question nous est imposée. Nous portons beaucoup d'attention aux fluctuations saisonnières qui se produisent dans l'industrie et l'un des grands problèmes que le Canada doit envisager est celui du travail saisonnier.

Q. Existe-t-il une statistique quelconque qui puisse nous renseigner sur la période de l'année où le chômage se produit?—R. Au mieux de ma connaissance, il n'en existe aucune.

Q. Est-ce que l'on fait une étude quelconque de la question sous le rapport des ouvriers expérimentés?—R. Non. Les renseignements qui nous arrivent des syndicats font voir que pour une journée particulière, le dernier jour de travail du mois, ils comptent tant de membres et une certaine proportion de ces membres chôment, mais cela ne fournit aucun éclaircissement relativement aux informations que vous demandez.

Q. Il y a une autre question. Nous sommes en présence d'une immigration et d'une émigration. Avez-vous des moyens qui vous permettent d'établir jusqu'à quel point l'émigration a remédié à la situation du chômage dans ce pays?—R. Je ne saurais dire exactement, mais je suis certain, d'après les observations que j'ai faites, par exemple, au cours de 1923 et 1924, que l'émigration aux Etats-Unis a fortement contribué à améliorer le sort des ouvriers canadiens.

Q. Mais vous n'avez pas de chiffres?—R. Aucuns.

Q. D'autre part, avez-vous des informations quant à la répercussion d'une affluence d'immigrés au Canada?—R. Nous possédons des renseignements, mais ils ne sont pas précis. Par exemple, nous savons qu'il y a à peine un an l'affluence d'immigrés d'Europe a affecté la situation industrielle au Canada en rendant plus difficile la tâche des personnes domiciliées au Canada qui recherchaient du travail.

*M. Neill:*

Q. Ne pourriez-vous pas presque dire "envahi" au lieu d'"affecter"?—R. Je n'aimerais pas à dire que le pays a été envahi, mais vous vous rappellerez que l'Ouest canadien a protesté, a protesté même très vigoureusement à ce sujet.

*M. Woodsworth:*

Q. On a déclaré qu'il arrivait très fréquemment qu'on donnait la préférence au nouvel arrivé, ou bien qu'il remplaçait l'ouvrier à la tâche.—R. Il existe des preuves à ce sujet.

Q. Est-ce que les fonctionnaires de vos bureaux de placement corroboraient une telle déclaration?—R. Les fonctionnaires employés dans quelques-uns de nos bureaux ont corroboré l'information qui nous est arrivée d'autres